

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze, le sept juillet (07 juillet 2014), à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **ANTOINE Philippe**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2014

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BUATOIS Yves, CHATOT Céline, COUILLEROT Andrée, FAUVEY Jean-Claude, GAVAND Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry

Absent(s) excusé(s): BORNOT-FAIVRE Carine

Secrétaire de séance: CHATOT Céline

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 14 - Votants : 14

DIVERS

I – Présentation par François GRAPPIN des projets de **manifestation de l'Association « CLOCH »**, axés principalement cette année sur la commémoration de la guerre 14/18, ainsi qu'un éventuel concert de Noël.

M. le Maire propose la création d'un comité « 14/18 » Commune/Association CLOCH.

II – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL: Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 27 mai 2014, avec cependant une réserve portant sur le compte-rendu de la réunion du Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille dans lequel a été omis une remarque concernant un programme de travaux sur la rivière « La Madeleine ».

III – URBANISME

1) Suivi des dossiers d'urbanisme :

M. le maire informe les élus :

- que deux demandes de permis de construire sont toujours en cours d'instruction
- que la demande de certificat d'urbanisme déposée par Me TESTON dans le cadre de la succession de M. RIVOIRE a été retournée par la DDTJ avec un avis favorable
- que trois déclarations préalables de travaux (abri de jardin, réfection de toiture, abri pour voiture) ont été déposées depuis la dernière séance et sont en cours d'instruction à la Direction Départementale des Territoires du Jura.

2) Aménagement du quartier de la Pièce Rougemont :

Les travaux de viabilisation étant terminés, M. le Maire présente aux élus les plans de récolement fournis par l'entreprise DELARCHE (réseaux humides) et le SIDEC (réseaux secs).

IV – AMENAGEMENT CARREFOUR « RD 137/RUE DU CHAMP THORIN »

Après avoir entendu la présentation faite par M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les devis présentés par Pierre BOUILLIER, portant sur l'étude de l'avant-projet d'aménagement dudit carrefour (3 300 € HT) et la réalisation du plan topographique de l'état des lieux (1 120.40 € HT).

M. le Maire prendra contact avec le propriétaire du terrain limitrophe au carrefour afin d'envisager l'acquisition, totale ou partielle de cette parcelle.

Une estimation sera demandée au Service des Domaines, pour connaître la juste valeur de ce terrain.

V – PROJET DE CANTINE

Les membres du Conseil sont conscients que, vu le nombre d'élèves fréquentant régulièrement le service de restauration (50 et plus), la salle des fêtes ne présente plus des conditions acceptables pour accueillir durablement la cantine. De ce fait, et après avoir pris en compte les avantages liés à la création d'un nouveau bâtiment destiné à la cantine, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions d'honoraires (architecte et économiste) proposés par Olivier GENEVAUX, pour un montant de 1 800 € HT. Un premier schéma établi sommairement par l'architecte sera soumis à la commission « bâtiments ».

VI – RYTHMES SCOLAIRES

Une seconde proposition d'aménagement du temps scolaire a été soumise à l'Inspection Académique et au Conseil Général pour les Transports scolaires:

- 8h30 – 12h : lundi, mardi, jeudi et vendredi
- 8h30 – 11h30 : mercredi matin
- 14h – 16h20 : lundi, mardi et jeudi
- 13h45-16h45: Temps d'Activités Périscolaires

Cette proposition après avis favorable, sera communiquée à tous les parents d'élèves afin que leur engagement ferme soit transmis à la mairie, qui pourra, alors seulement, prévoir les temps de travail nécessaires des employées communales ainsi que les éventuelles nouvelles embauches.

Tous les renseignements nécessaires à la décision des parents seront inclus dans le courrier qui sera distribué aux parents à la mi-juillet.

VII – BATIMENTS

- 1) **Salle des fêtes** : un devis pour un nettoyage en profondeur de la salle sera demandé à une entreprise locale
- 2) **Studio situé au 1^{er} étage de l'école maternelle** : ce logement ayant été totalement meublé, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité de passer le prix de la location mensuelle de 273.68 € à 300 € sans les charges à compter du 1^{er} juillet 2014.
- 3) **Logement F4 n°1 situé au 2 Rue des Ecoles** : le logement, sans locataire depuis décembre 2013, a vu son loyer abaissé à 495 € (au lieu de 560.56 €) compte tenu de la difficulté à trouver un locataire. Il a ainsi été trouvé preneur en la personne d'une famille avec 4 enfants à compter du 1^{er} juillet 2014.

VIII – TRAVAUX DE VOIRIE ET DE RESEAUX

- 1) Les travaux de la **Rue de la Malatière** seront réalisés à compter du 07 juillet 2014 (rabotage et enrobés). M. le Maire prendra un arrêté visant à réglementer la circulation pendant la durée des travaux.
- 2) Concernant les **fossés** à entretenir, il sera nécessaire de demander une dérogation à la Police des Eaux pour les fossés classés
- 3) Une réunion de la **commission communale « voirie »** aura lieu le 11 juillet afin de déterminer les rues devant recevoir du « point à temps » et établir un état à l'intention de la Communauté de Communes Bresse Revermont.
- 4) De petites réfections ponctuelles seront répertoriées et feront l'objet d'une remise en état par l'employé intercommunal.
- 5) **France Télécom** doit procéder au remplacement d'une vingtaine de poteaux téléphoniques à compter du 10 juillet. Ces travaux concerneront quasiment toutes les rues de la Commune.

IX – COMPTE-RENDU DE REUNIONS

- 1) **Information et lutte contre l'ambroisie**, le 02 juillet à laquelle participait Noël GUILLEMIN, référent communal. Des plaquettes d'information peuvent être demandées au secrétariat de mairie.
- 2) **CCBR/Commission Culturelle**, le 24 juin à laquelle participait Virginie GUICHARD : étude des appels d'offres pour les médiathèques de Bletterans et Sellières, programmation culturelle 2015 (conférences Université Ouverte, auditions Ecole Intercommunale de Musique, Artothèque, concert, théâtre, mémoire locale, animations médiathèques et associations).
- 3) **CCBR/Commission Tourisme-Environnement** le 11 juin à laquelle participait Patrick NOBLET : présentation et avancement de tous les dossiers aux délégués communaux, organisation de manifestations, voie verte...
- 4) **Commission Communale « Animation »** le 13 juin dirigée par Jean-Claude FAUVEY : elle assistera les associations lors des diverses manifestations.
- 5) **Commission Communale « Communication et bulletin municipal »**, le 17 juin, dirigée par Carine BORNOT-FAIVRE : la commune de LARNAUD ayant « écrasé » le site « larnaud.new » une réflexion doit être menée sur la création d'un nouveau site ainsi que sur l'information régulière à la population. Il est également abordé le problème du Haut Débit, présentant de fortes lacunes sur le territoire larnaudien ; Des contacts seront pris avec le Conseil Général.
- 6) **CLIP (Comité Local d'Informations et de Propositions)** les 19 et 24 juin sous la présidence de Renaud SIMEREY, à laquelle participait Jean-Claude FAUVEY : visite du Centre d'Enfouissement sur les communes de COURLAOUX/LES REPOTS par les adhérents.
- 7) **Association des Maires du Canton de Bletterans** le 25 juin au cours de laquelle ont été tirés les jurés (Emmanuel BONIN pour Larnaud).
- 8) **Syndicat Intercommunal des Eaux des Foulletons** le 03 juillet au cours de laquelle a été approuvé le R.P.Q.S. Rapport Prix Qualité Service. Patrick NOBLET , président, informe les élus qu'une plainte à été déposée pour vol d'eau, et que plusieurs fuites d'eau ont fait l'objet de recherches et de remise en état.
- 9) **Syndicat Intercommunal du Bassin de la Seille** le 26 juin : il conviendra de refaire une demande officielle de désensablement du pont sous la Madeleine.
- 10) **CCBR/CCAS** : Etude entre autres de l'ouverture du CLSH le mercredi après-midi.

- 11) **CCBR/CIAS**, à laquelle a participé Jean-Claude FAUVEY : présentation aux nouveaux délégués, du Foyer Logement et de l'EHPAD
- 12) **SICTOM** : Reconduction de l'ancien Président
- 13) **CCBR/Bureau et Conseil Communautaire**, auxquelles participent régulièrement M. le Maire et le 1^{er} adjoint (conseil communautaire) et au cours desquelles sont abordés toutes les questions dépendant de la CCBR (comptes-rendus affichés à la mairie de Bletterans)

X – QUESTIONS DIVERSES

- 1) Les élus sont informés des noms retenus par les services fiscaux pour faire partie de la **Commission Communale des Impôts Directs** :
 - a. **Titulaires** : CHANUSSOT François, GUILLEMIN Noël, CHATOT Céline, THIBERT Philippe, RENARD Jean et CLERGET Claude
 - b. **Suppléants** : NOBLET Patrick, SAVIN Michel, LHERMET Françoise, GUILLEMIN Géraldine, PY Claude, ZANCHI Patrick
- 2) **L'ADMR de BLETTERANS** remercie le Conseil Municipal de LARNAUD pour la subvention de 150 € reçue en début d'année
- 3) Thierry TISSOT, responsable de la **Commission Communale « Sécurité »** informe les membres du Conseil qu'il organisera une première réunion courant septembre 2014

LARNAUD, le 15 juillet 2014
Philippe ANTOINE, Maire de LARNAUD

